



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

LES BUDGETS PRIMITIFS 2021 DE LA CALI

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE**

Conseil Communautaire du 25 mars 2021

I. LE BUDGET PRINCIPAL

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 3 198 191.32 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 3 788 097.96 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 6 986 289.28 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : - 945 670.27 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : 1 233 859.09 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 288 188.82 ”

➔ Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement : + 3 800 000 ” (article R002)
- “ Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 3 186 289.28 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement : + 288 188.82 ” (article R001)

➔ Le budget primitif global présenté au vote du conseil communautaire pour l'exercice 2021 s'élève à 78 685 025 € (74 506 735 € en 2020).

La section de fonctionnement s'élève à 59 241 400 € (58 389 735 € en 2020).

La section d'investissement à 19 443 625 € (16 117 000 € en 2020).

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT		
LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	6 924 093,00 €
.012	Charges de personnel	15 973 628,00 €
.014	Atténuation de produits	11 964 030,00 €
65	Autres charges de gestion courante	20 560 156,00 €
66	Charges financières	245 326,00 €
67	Charges exceptionnelles	349 490,00 €
.022	Dépenses imprévues	471 777,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	600 000,00 €
.042	Amortissement	2 152 900,00 €
		59 241 400,00 €

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT		
LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	1 005 037,93 €
20	Immobilisations incorporelles	1 051 666,00 €
204	Subventions d'équipement	3 081 540,00 €
21	Immobilisations corporelles	8 090 974,00 €
23	Immobilisations en cours	2 005 710,00 €
27	Autres immobilisations financières	406 672,00 €
.020	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	71 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	505 000,00 €
		Report 2 726 025,07 €
		19 443 625,00 €

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2021
.013	Atténuation de dépenses	40 000,00 €
70	Produits des services	1 950 102,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	39 148 098,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 995 207,00 €
75	Autres produits de gestion courante	221 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 993,00 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	71 000,00 €
.002	Excédent reporté	3 800 000,00 €
		59 241 400,00 €

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2021
.024	Produits de cessions	864 600,00 €
10	FCTVA	1 300 000,00 €
1068	Dotation	3 186 289,28 €
13	Subventions	505 523,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	9 040 644,90 €
27	Autres immobilisations financières	60 000,00 €
.021	Virement de la section de Fonctionnement	600 000,00 €
.040	Amortissement	2 152 900,00 €
.041	Opérations patrimoniales	505 000,00 €
.001	Excédent reporté	288 188,82 €
		Report 940 479,00 €
		19 443 625,00 €

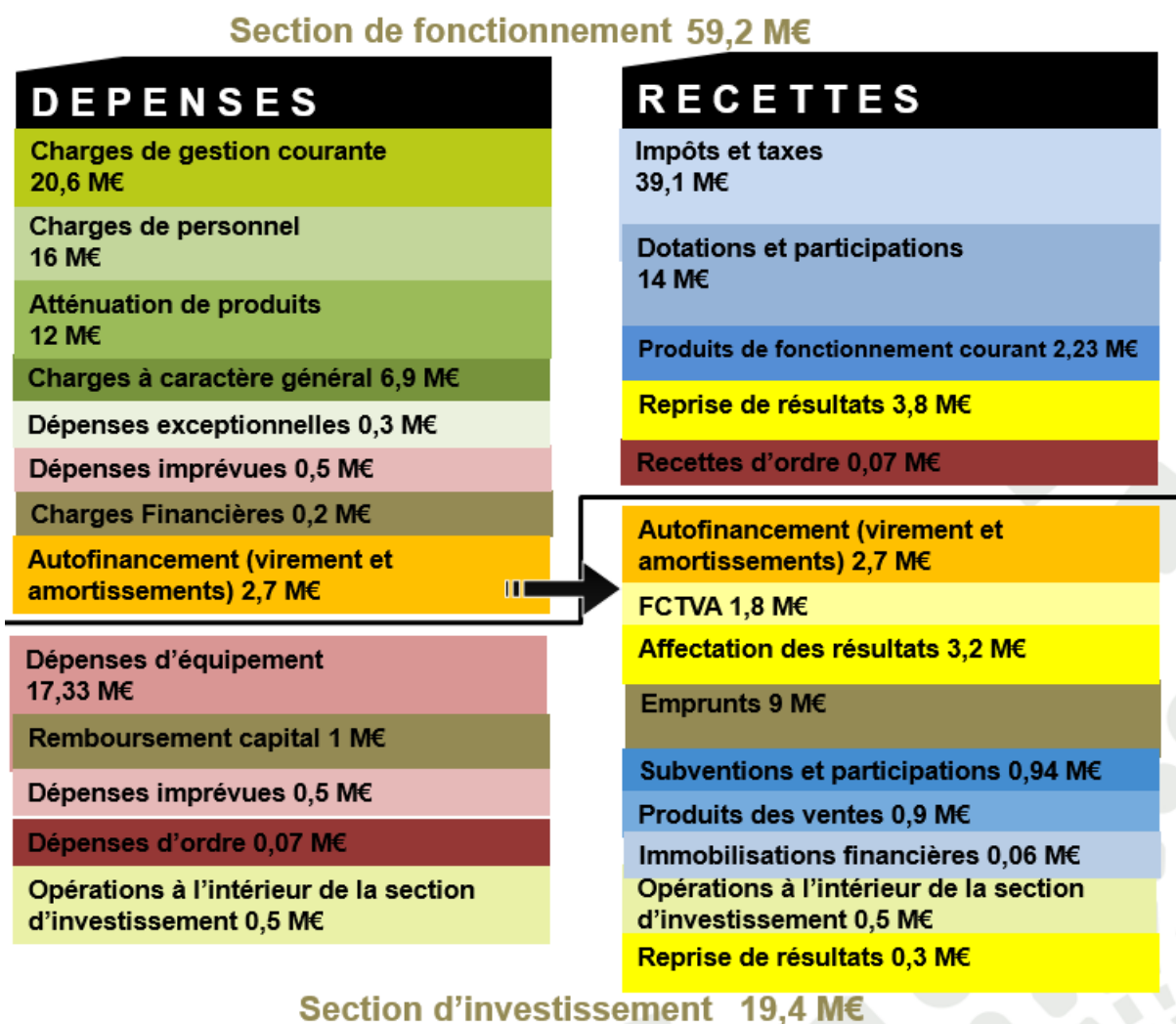
Après le versement des attributions de compensation aux communes (10.98 M€) et le reversement de la TEOM aux Syndicats (11 M€), La Cali dispose de 37.2 M€, c'est-à-dire 63 % de son budget de fonctionnement, pour financer :

- Les charges de personnel : 15.97 M€
- Les charges à caractère général : 6.9 M€
- Les autres charges de gestion courante : 9.56 M€
- Le FNGIR et autres reversement de fiscalité : 984 k€
- Les charges financières : 245 k€
- Les charges exceptionnelles : 349 k€
- Les dépenses imprévues : 472 k€

➔ Soit un total de 34.5 M€

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 2.7 M€, qui permet de couvrir le remboursement de la dette en capital (1 M€).

1) LA STRUCTURE SIMPLIFIEE DU BUDGET PRINCIPAL ET LES MARGES D'EPARGNE



2) LA STRUCTURATION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2021

Elles sont composées principalement des produits de fonctionnement suivants :

- Les ressources fiscales ;
- Les dotations et participations (DGF, compensations fiscales et participations diverses) ;
- Les produits des services et de gestion ;

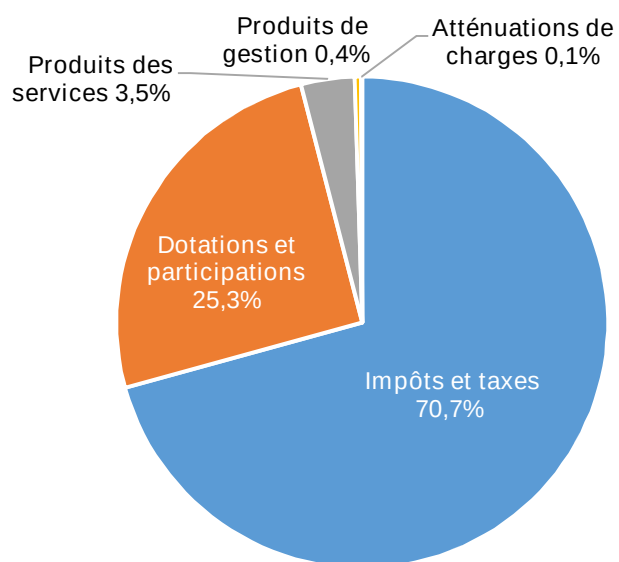
Elles s'élèvent à 55.37 M€ au BP 2021, soit une augmentation de 1.6 % par rapport au budget de 2020 (+ 839 k€).

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT - MONTANT en K€ 2021	
Impôts et taxes	39 148
Contributions directes	17 840
Impôts ménages larges (TH et TF)	4 417
CFE	7 481
CVAE	4 200
IFER	292
TA FNB	61
TASCOM	1 389
Fraction de TVA	8 475
AC reçue	351
TEOM	11 005
Attribution FPIC	987
Solde impôts et taxes	490
Dotations et participations	13 995
DGF	6 898
Compensations fiscales	2 223
DCRTP	1 488
Solde participations dont subventions CAF-MSA	3 386
Autres produits de fct courant	2 171
Produits des services	1 950
Produits de gestion	221
Atténuations de charges	40
Produits de fonctionnement courant	55 354
Produits exceptionnels larges	16
Produits de fonctionnement	55 370

Au sein des recettes réelles de fonctionnement, les recettes fiscales représentent 70.7 % (73.2 % en 2020) et les dotations et participations 25.3 %, soit 96 % au total.

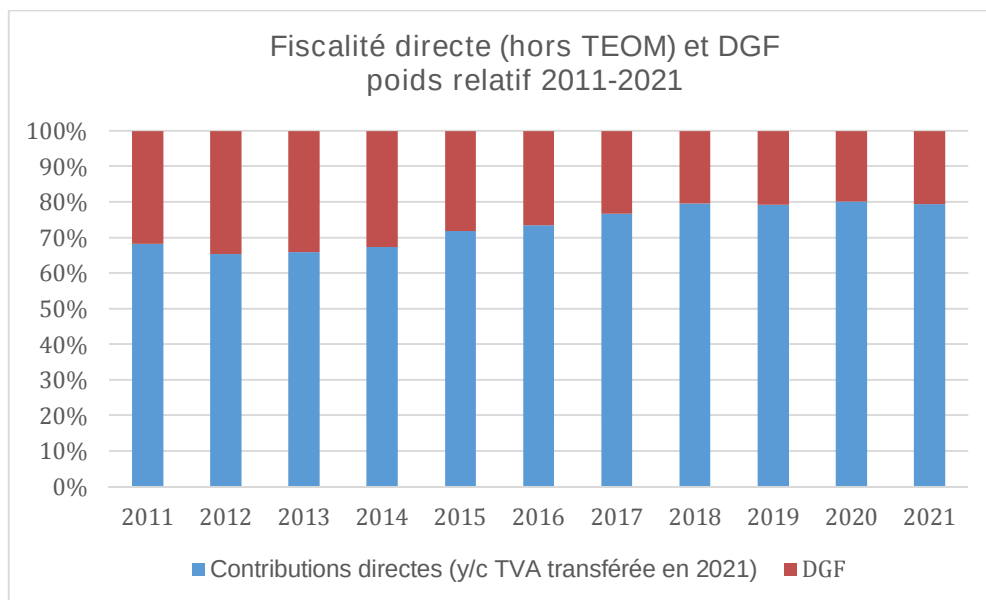
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT - STRUCTURE		2021
Impôts et taxes		70.7%
Contributions directes		32.2%
Fraction TVA		15.3%
TEOM		19.9%
Attribution FPIC		1.8%
Dotations et participations		25.3%
DGF		12.5%
Compensations fiscales		4%
DCRTP		2.7%
Solde participations diverses		6.1%
Autres produits de fonctionnement courant		3.9%
Produits des services		3.5%
Produits de gestion		0,4%
Atténuations de charges		0,1%
Produits de fonctionnement		100%

Structures des Recettes Réelles de Fonctionnement en 2021



En 2021, dans l'ensemble Fiscalité/Dotations (hors fiscalité affectée à la TEOM), il ressort :

- “ Une baisse continue du poids relatif de la DGF depuis 2011 (32 % en 2011 pour 20% en 2021), en raison des baisses de dotations.
- “ Une progression de la fiscalité qui passe de 68 % en 2011 à 80 % en 2021.



a) Les ressources fiscales (39.148 M€)

Ce poste se partage entre les impôts « économiques » d'un côté (34.1%) et les impôts « ménages » de l'autre (33% avec la fraction TVA qui compense la disparition de la Taxe d'habitation). S'ajoutent à cela notamment la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (28.1%) intégralement reversée aux syndicats qui gèrent la compétence, la Taxe de séjour (0.3 %) intégralement reversée à l'Office de Tourisme et la taxe Gemapi (1%). Le solde se compose des attributions de compensations reçues (0.9%) et de l'attribution du FPIC (2.5%).

BASES en KÖ	bases définitives 2020	bases prévisionnelles 2021	Evolution des bases 2021/2020
Base nette TH	86 205	4 767	-94.47%
Base nette FB	86 690	88 617	+2.22%
Base nette FNB	2 562	2 567	+0.20%
Base nette CFE	30 165	24 927	-17.36%

Le coefficient de revalorisation des bases s'élève à 0.2% en 2021.

Les évolutions physiques :

Bases TH : pas d'évolution physique sur les bases des résidences secondaires et suppression des bases de la taxe d'habitation.

Bases TFB : évolution de 2%

Bases TFNB : pas d'évolution physique

Bases CFE : baisse des bases due à la crise sanitaire et à la diminution des bases des locaux industriels.

Maintien des taux d'imposition :

TAUX D'IMPOSITION		2021
Taux TH		9,54%
Taux FB		4,29%
Taux FNB		6,24%
Taux TP / CFE		30,01%

PRODUITS FISCAUX en KÖ		2020	2021
Impôts ménages		12 234	4 478
Produit TH		8 294	455
Produit FB		3 719	3802
Produit FNB		160	160
Taxe additionnelle FNB		61	61
Impôts économiques		15 228	13 362
Produit CFE		9 053	7 481
Produit de la CVAE		4 539	4 200
Produit de l'IFER		267	292
Produit de la TASCOM		1 369	1 389
TOTAL Contributions directes		27 462	17 840
Allocations compensatrices		970	2 222
Compensations ménages		639	230
Compensations entreprises		331	1 992
TVA			8 475
TOTAL Produits fiscaux		28 432	28 537

Le produit prévisionnel des produits fiscaux s'élève à 28.537 M€, soit une hausse de 105 k€ par rapport à 2020.

Sur les 17.84 M€ de contributions directes (impôts ménages et économiques), 10.98 M€, contre 11.16 M€ au BP 2020, sont reversés sous forme d'attribution de compensation aux communes (soit 61 % des contributions directes sont reversés aux communes). L'attribution de compensation à recevoir des communes est quant à elle, prévue pour 2020 à 351 k€ contre 347 k€ en 2020.

Le montant du FPIC prévisionnel (qui sera notifié prochainement de manière définitive par l'Etat) s'élève à 987 k€ (+10 k€ par rapport à 2020).

b) Les dotations et participations (14 M€)

- Les dotations prévisionnelles de l'Etat représentent 12.5 % des recettes réelles de fonctionnement : 6.898 M€, soit – 82 k€ par rapport au BP 2020.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) de La Cali est composée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation.

La dotation d'intercommunalité est maintenue grâce au mécanisme de garantie et on retrouve une seule enveloppe globale répartie sur l'ensemble des intercommunalités : pour 2021, elle demeure stable soit un montant de 2.527 M€.

La dotation de compensation est écrêtée à – 1.8 % et subit en 2021 une diminution de – 81 k€, soit une dotation de compensation 2021 de 4.371 M€.

Cette diminution est liée à l'écrêtement appliqué chaque année afin de financer notamment la hausse de la population sur le territoire national et la hausse des coûts liés à l'intercommunalité.

- Les compensations fiscales s'élèvent à 2.222 M€, soit + 1.252 M€ par rapport à 2020 (dont la compensation CFE de + 1.6 M€ et la perte de la compensation ménages de – 409 k€).
- La DCRTP diminue et s'élève à 1.489 M€, soit – 52 k€ par rapport au BP 2020.
- Les subventions représentent 6.1 % des ressources de fonctionnement. Le produit attendu des subventions de fonctionnement est de 3.38 M€. Les subventions les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance et la jeunesse, versées principalement par la CAF (2.8 M€). On trouve ensuite les subventions perçues par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département (582 k€) qui demeurent stables par rapport à 2020.

c) Les produits des services et de gestion (2.17 M€)

- Les produits liés à l'activité des services (1.950 M€) augmentent fortement par rapport au BP 2020 ; cette hausse est liée au retour d'une année de fonctionnement « classique » sans fermeture de services. Ils regroupent :
 - les recettes des usagers pour les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (crèches, ALSH, espaces jeunes, ludothèque) pour un montant de 1 074 k€, soit + 382 k€ par rapport à 2020.
 - les recettes relatives aux mises à disposition du personnel entre La Cali et les communes ou autres organismes, d'un montant de 363 k€ demeurent stables. Ces recettes englobent également la valorisation du personnel affecté aux missions du budget annexe « Pépinière d'entreprises » (pour 68 k€).
 - Les recettes issues de la refacturation des services communs aux CCAS/CIAS (325 k€).
- “ Les autres recettes regroupent principalement les loyers (221 k€), dont le montant demeure stable par rapport au BP 2020, avec notamment le loyer annuel du siège administratif de La Cali auprès de la DGFIP.

3) LA STRUCTURATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2021

Elles se décomposent en six rubriques principales :

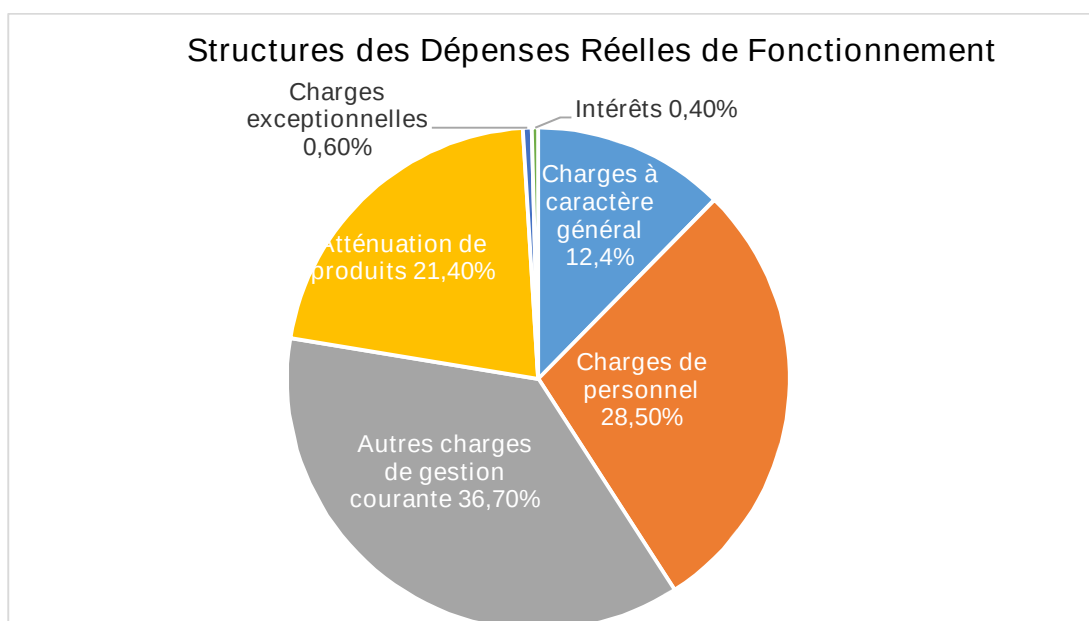
- Les charges de personnel
- Les charges à caractère général
- Les autres charges de gestion courante
- Les atténuations de produits
- Les charges exceptionnelles
- Les charges financières

CHARGES DE FONCTIONNEMENT - MONTANT en KÖ		2021
Charges à caractère général		6 924
Convention de gestion avec la ville de Libourne		80
Refacturation des communes (Enfance-jeunesse)		1 169
Autres charges à caractère général		5 675
Charges de personnel		15 974
Autres charges de gestion courante		20 560
Elus		362
Service d'incendie		1 530
Collecte déchets et traitements		11 005
Cias		900
Subvention fonct. personnes de droit privé		1 560
Syndicat de Pays du Libournais		214
Subvention au budget annexe transport		2 100
Subvention à l'Office de Tourisme du Libournais		400
Déficit du budget annexe Port Libourne		160
Déficit des budgets annexes ZAE / Pépinière		244
Cotisations GEMAPI		378
Subvention au budget annexe Centre Aquatique		1 550
Solde autres charges de gestion courante		157
Atténuations de produits		11 964
Attribution de compensation versée		10 983
Prélèvement FNGIR		796
Solde atténuations de produits		185
Charges de fonctionnement courant		55 422
Charges exceptionnelles		349
Charges de fct hors intérêts		55 771
Intérêts		245
Charges de fonctionnement		56 016

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget 2021 s'élèvent à 56 M€ (contre 54.8 M€ en 2020).

Suite à la prise en compte des dépenses liées à la crise sanitaire pour 2021 (près de 1 M€), les dépenses de fonctionnement progressent de + 2.2 % par rapport au BP 2020.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT - STRUCTURE		2021
Charges à caractère général		12.4%
Charges de personnel		28.5%
Autres charges de gestion courante		36.7%
Atténuations de produits		21.4%
Charges de fonctionnement courant		98.9%
Charges exceptionnelles		0.6%
Charges de fonctionnement hors intérêts		99,6%
Intérêts		0,4%
Charges de fonctionnement		100,0%



a) Les charges de personnel (15.974 M€)

Ces dépenses représentent 28.5 % des dépenses réelles de fonctionnement de La Cali.

Le budget prévisionnel de la masse salariale 2020 avait été établi à 15.487 M€ (y/c les organismes sociaux CNAS et médecine du travail SIST) pour une réalisation au final de 14.872 M€.

Sur cette base, les évènements impactant la révision 2021 sont les suivants :

- Le glissement vieillesse technicité grade et promotion interne (GVT) : + 50 k€
 - Les éléments incompressibles (PPCR, avancement échelon, Mises à disposition, impact en année plein des recrutements 2020, augmentation SMIC, indemnité précarité contractuels, augmentation CNAS et SIST) : + 387.6 k€
 - La politique RH (RIFSEEP) : + 50 k€ (200 k€ déjà inscrits en 2020)
- Soit une augmentation de + 487.6 k€.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le montant global prévisionnel de la masse salariale pour 2021 est de 15.974 M€.

b) Les charges à caractère général (6.924 M€)

Ces dépenses s'établissent en 2021 à 6.924 M€ (contre 7.4 M€ au BP 2020) et représentent 12.4 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe principalement :

- Les refacturations des communes pour la gestion des compétences petite enfance-enfance-jeunesse-sport-économie pour 1.314 M€, contre 2.025 M€ au BP 2020, soit - 711 k€ et une baisse de 35 %, suite à la fin de la convention de gestion de la piscine de la Ville de Libourne (760 k€ en 2020) ;
- Les contrats de prestation de service, de maintenance et d'entretien du patrimoine pour 1 793 k€ (contre 1 276 k€ en 2020, soit + 517 k€, dont + 300 k€ liés aux nouveaux contrats de délégation de services pour l'accueil des gens du voyage et la gestion de la crèche d'Arveyres) ;
- Les études pour 690 k€, contre 716 k€ en 2020 (dont 416 k€ pour l'habitat, 132 k€ pour l'économie et le tourisme, 82 k€ pour l'environnement) ;
- Les activités et le transport pour les structures petite enfance-enfance-jeunesse : 672 k€, contre 559 k€ en 2020 ;
- Les cotisations qui augmentent de 402 k€ en 2020 à 481 k€ en 2021 ;
- Les achats de fournitures et petits équipements pour 384 k€ (dont plus de 117 k€ destinés aux masques, gels et équipements pour les services de La Cali), contre 829 k€ en 2020 ;
- La maîtrise des dépenses d'énergie (fluides, téléphonie, carburant) pour 365 k€, contre 358 k€ en 2020 ;
- Les assurances, honoraires et annonces pour 279 k€, contre 193 k€ en 2020 ;
- Les locations mobilières et immobilières pour 214 k€, contre 209 k€ en 2020 ;

c) Les autres charges de gestion courante (20.56 M€), soit 36.7 % des dépenses de fonctionnement :

Au titre des contributions obligatoires, la participation :

- au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'élève à 1.530 M€ (1.513 M€ en 2020 soit + 17 k€ correspondant à + 1.1 %) ;
- au Smicval et au Semoctom, s'élève à 11 M€ (10.737 M€ en 2020 soit + 263 k€ correspondant à + 2.4 %) ;

Au sein de ce chapitre, les subventions aux organismes de droit privé représentent pour le budget principal un total de 1.560 M€ (1.276 M€ inscrits en 2020, soit une augmentation de + 22%).

	SUBVENTIONS 2020 (Compte Administratif 2020)	SUBVENTIONS 2021
PETITE ENFANCE-ENFANCE JEUNESSE (ajustements en 2021 des subventions aux crèches associatives, suite au versement direct de la prestation de service CAF auprès de ces structures)	1 111 036 €	840 047 €
POLITIQUE DE LA VILLE - CISPD	128 152 €	168 700 €
CULTURE ET SPORT	45 960 €	133 500 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	118 736 €	227 650 €

DEVELOPPEMENT DURABLE	23 900 €	38 500 €
TOURISME	20 000 €	35 000 €
LOGEMENT	47 000 €	116 500 €
TOTAL	1 494 784 €	1 559 897 €

Au titre des activités suivies dans un budget annexe, le budget principal est amené à contribuer à l'équilibre de ces activités au moyen d'une subvention de fonctionnement. Les subventions versées en 2021 aux budgets annexes représentent néanmoins une charge pour le budget principal de 4.054 M€, montant en nette augmentation par rapport au budget 2020 (2.692 M€) du fait d'une part de l'ouverture du Centre Aquatique et, d'autre part, des évolutions des services et de l'impact de la crise sanitaire.

La répartition de ces subventions par budget est la suivante :

- Budget annexe transport (2.100 M€ contre 2.010 M€ au budget 2020 – 1.600 M€ au compte administratif 2020 - soit + 90 k€, lié à l'adaptation du Schéma Directeur des Transports et à l'impact de la crise sanitaire) ;
- Budget annexe Centre aquatique (1.550 M€ contre 530 k€ au budget 2020), soit + 1.020 M€, lié au fonctionnement et au remboursement de l'annuité du centre aquatique qui ouvre en 2021 ;
- Budget annexe Pépinière d'entreprises (73 k€ contre 57 k€ au budget 2020), soit + 16 k€ ;
- Budget annexe Port de Libourne/Saint-Emilion (160 k€, subvention d'équilibre nécessaire suite à l'impact de la crise sanitaire)
- Budget annexe ZAE d'Eygreateau (160 k€ contre 18.75 k€ en 2020) et budget annexe ZAE de Frappe (11.35 k€ contre 76 k€ en 2020) ;

La subvention d'équilibre versée au budget du CIAS reste stable (920 k€ en 2020 à 900 k€ en 2021 (soit -20 k€) ; celle versée à l'Office de Tourisme intercommunal, géré en EPIC, passe de 580 k€ à 400 k€ (en 2020, cette subvention prenait en compte le plan de relance de l'économie touristique).

- d) Les atténuations de produits (11.964 M€) représentent 21.4 % des dépenses de fonctionnement

Elles regroupent notamment :

- les dépenses de redistribution directes aux communes (attributions de compensation), qui tiennent compte du coût des services mutualisés. Ces dépenses représentent en 2021 un montant de 10.983 M€, contre 11.163 M€ au BP 2020.
- La taxe de séjour reversée intégralement à l'Office de Tourisme intercommunal pour un montant de 100 k€ (contre 111 k€ au BP 2020, soit une baisse estimée de 10 % avec l'impact de la crise sanitaire sur le secteur touristique).
- Le FNGIR, fonds national de garantie individuelle des ressources créé en 2010 pour « neutraliser » les effets de la réforme de la taxe professionnelle, figé à 795 k€ depuis 2018.

- e) Les charges exceptionnelles (349 k€) soit 0.6 % des dépenses réelles de fonctionnement et soit -512 k€ par rapport au BP 2020

En 2021, elles comprennent un fonds de soutien aux entreprises prévu dans le cadre de la crise sanitaire d'un montant de 340 k€ (850 k€ inscrits en 2020).

f) Les charges financières

Les charges financières du budget principal sont composées des intérêts de la dette pour un montant de 250 k€ en baisse de 65 k€ par rapport au BP 2020.

La Cali compte sur son budget principal, et ses budgets annexes gérés en SPA, 26 emprunts répartis auprès de 7 établissements bancaires. Le capital restant dû au 31/12/2021 est de 25.866 M€ et le taux moyen s'élève à 1.65 %.

4) LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA CALI

Le montant annuel des dépenses réelles d'investissement s'élève à 17.363 M€ (contre 15.746 M€ en 2020).

Le concours de la dette au 01/01/2021 s'élève à 11.4 M€.

Le financement de ces investissements est assuré par :

- Les amortissements : 2.153 M€
- Le virement de la section de fonctionnement : 600 k€
- L'affectation des résultats antérieurs : 3.186 M€
- Les ressources propres extérieures (subventions, FCTVA, immobilisations financières) : 2.806 M€
- Le produit des cessions : 865 k€
- L'emprunt : 9 M€

LES RESSOURCES		19 444
RESSOURCES PROPRES		10 115
AUTOFINANCEMENT SUR L'EXERCICE		2 753
Amortissements des biens	2 153	
Virement à la section d'Investissement	600	
AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS		3 186
RESSOURCES PROPRES D'ORIGINE EXTERNE		2 806
Subventions	946	
FCTVA	1 800	
Autres immobilisations financières	60	
PRODUITS DES CESSIONS		865
OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION*		505
EMPRUNTS		9 041
EXCEDENT N-1		288
LES DEPENSES		19 444
LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		17 363
Fibre à l'habitant		251
Economie		7 339
Petite enfance, enfance, jeunesse		1 032
Sport		300
Urbanisme Habitat et environnement		1 933
Politique de la ville		201
Gens du voyage		695
Tourisme		257
Aménagement de l'espace		800
Fonds de concours du pacte financier		741
Eaux pluviales GEMAPI		655
Autres opérations (renouvellement, régularisation terrains consignés)		3 158
DEPENSES IMPREVUES		500
TRAVAUX EN REGIE ET AUTRES OPERATIONS D'ORDRE		71
OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION*		505
REMBOURSEMENT DE LA DETTE		1 005

* avances marchés publics et opérations patrimoniales

La répartition des nouveaux crédits inscrits pour 2021 par politique publique vise à décliner pour les principaux secteurs d'intervention de La Cali, les moyens qui leur sont alloués en dépenses réelles :

- a) Le développement économique :
 - Les réserves foncières (4.5 M€)
 - Le soutien aux entreprises (811 k€)
 - L'aménagement de la zone d'activités des Dagueys (532 k€)
 - Le développement des commerces ruraux (400 k€)
 - Des travaux d'aménagement sur les différentes zones d'activité communautaires et équilibre du déficit des budgets annexes des zones d'activités (392 k€)
 - La création de villages artisanaux (300 k€)
 - Les mesures compensatoires pour la zone d'activité des Dagueys (73 k€)
 - Le fonds d'équipement à la digitalisation (25 k€)

- b) La petite enfance, l'enfance et la jeunesse :
 - La fin des travaux d'aménagement de l'ALSH et de l'Ecole de musique d'Izon (160 k€)
 - Les études pour l'ALSH d'Arveyres (35 k€)
 - L'étude sur la délocalisation des structures petite enfance de Libourne (crèche, halte-garderie, Ram) (123 k€)
 - Travaux de réhabilitation d'accessibilité de l'ALSH de Libourne (330 k€)

- c) Le sport :
 - Création de terrains synthétiques sur le territoire communautaire (300 k€)

- d) L'urbanisme, l'habitat et l'environnement :
 - Révision/modification en cours des documents de planification urbaine et lancement de l'élaboration du PLUI (450 k€)
 - Les aides à l'amélioration de l'habitat privé (450 k€), les aides à la production de logements locatifs sociaux (650 k€), la participation à la concession d'aménagement Cœur de Bastide à Libourne (205 k€), étude OPAH-RU sur Guîtres et Saint-Médard-de-Guizières (80 k€)
 - Le projet de l'observatoire de l'abeille (56 k€) et lutte anti-moustiques (42 k€)

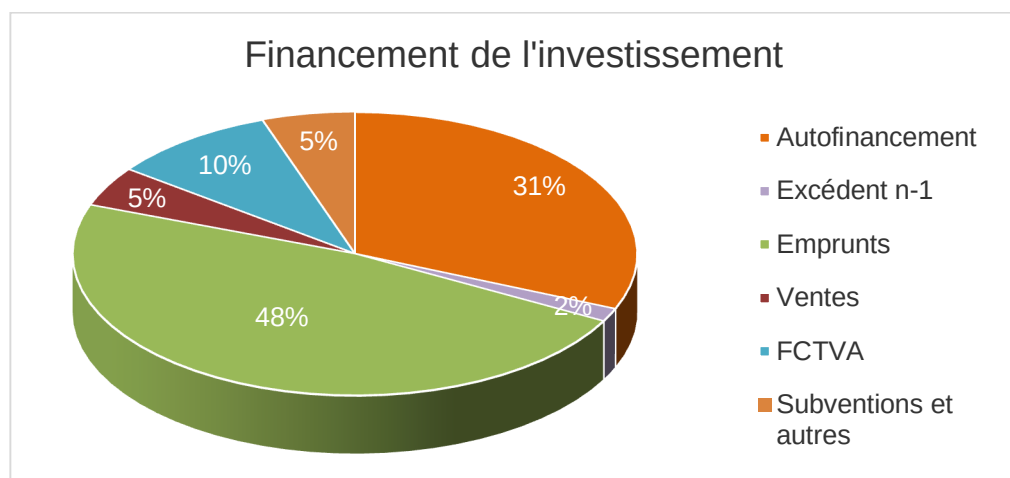
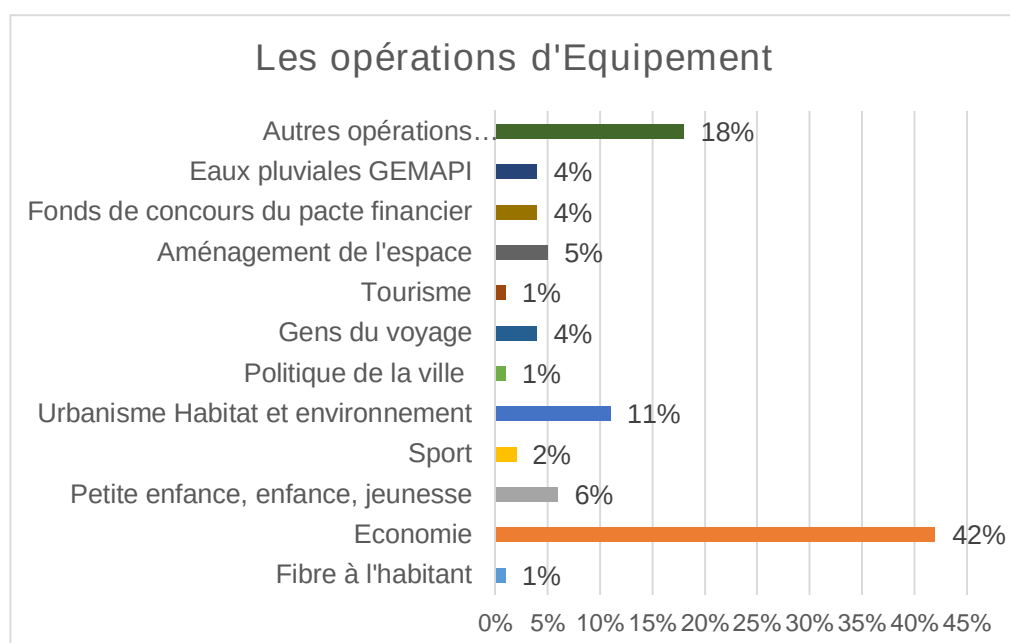
- e) La politique de la ville
 - Le projet de Maison de l'entreprise et de l'emploi (151 k€)
 - La participation au projet de CHRS (maison des saisonniers) (50 k€)

- f) L'accueil des gens du voyage
 - Création de terrains familiaux à Vayres (170 k€ en 2021)
 - L'aire de grand passage (230 k€)
 - Programme annuel de travaux et d'amélioration des aires d'accueil (286 k€)

- g) Le tourisme
 - Le projet de vélo-route (145 k€ en 2021)
 - Les actions en matière de tourisme fluvial (65 k€ en 2021)

- h) L'aménagement de l'espace
 - Le projet de Gironde Haut Méga (101 k€/ an sur 18 ans)

- La ligne Libourne-Bergerac-Sarlat (170 k€ en 2021)
 - La mise en accessibilité de la gare de Libourne (400 k€)
 - Le Pôle d'échange multimodal à Libourne (150 k€ en 2021)
 - La participation à l'aire de covoiturage d'Abzac (85 k€)
- i) Les fonds de concours auprès des communes, qui seront redéfinis dans le cadre du prochain pacte financier et fiscal (une enveloppe de 135 k€ en 2021)
- j) Eaux pluviales et Gemapi
- Schéma directeur des eaux pluviales (206 k€)
 - Travaux Dignes de la Dordogne et eaux pluviales (389 k€)
- k) Les autres opérations de renouvellement (pour un montant de 2 225 k€) qui regroupent les dépenses liées à l'entretien courant du patrimoine communautaire et à ses équipements.



II ÈVUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS ANNEXES

1) BUDGET ANNEXE TRANSPORT

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : -107 144.07 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 480 096.66 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 372 952.59 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : - 237 226.63 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 159 212.34 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : - 78 014.29 ”

➔ Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement : + 372 952.59 ” (article R002)
- “ Report du déficit d'investissement : - 78 014.29 ” (article R001)

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	7 842 046,00 €
.012	Charges de personnel	241 536,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	8 720,00 €
.022	Dépenses imprévues	41 650,00 €
.042	Amortissement	150 800,00 €
		8 289 752,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	865 999,41 €
73	Produits issus de la fiscalité	3 100 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	3 920 800,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
.002	Excédent reporté	372 952,59 €
		8 289 752,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	8 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	580 465,71 €
26	Participations et créances rattachées	46 000,00 €
.001	Déficit reporté	78 014,29 €
		712 980,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	412 180,00 €
.040	Amortissement	150 800,00 €
	Reports	150 000,00 €
		712 980,00 €

➔ Ce budget annexe est géré en H.T. à compter de 2021 et il comprend le contrat de concession pour du réseau de transport de La Cali et le contrat de marché public pour l'exploitation du transport scolaire.

- “ **8.289 MÖ** de dépenses de fonctionnement (contre 8.11 M” en 2020) :
 - **Le transport scolaire (2.6 MÖ**, dont 360 k” de désinfection des bus), **le transport urbain et interurbain (5.1 MÖ**, dont 10 k” pour le bus de vaccination Covid)
 - Les charges de personnel du service transport directement affectées sur ce budget (**242 kÖ**)
 - Les dépenses générales de fonctionnement (**147 kÖ**) qui comprennent principalement le plan de communication, les cotisations et l'entretien des abris-voyageurs

Les recettes de fonctionnement sont composées par :

- Le versement mobilité (3.1 M")
- Une subvention de l'équilibre du budget général (2.1 M")
- La participation de la Région (1,82 M")
- La participation familiale pour le transport scolaire (425 k")
- Le remboursement du coût du service du transport des personnes à mobilité réduite par le CIAS (400 k")

~ **713 k" de dépenses d'investissement** (contre 1 M" en 2020) :

- Le schéma directeur d'accessibilité des points d'arrêts inscrit en APCP (330 k" H.T. de crédits de paiement 2021)
- Le déploiement et l'harmonisation des poteaux d'arrêts sur l'ensemble du réseau inscrits en APCP (157 k" H.T. de crédits de paiement 2021)
- La poursuite de l'acquisition de cellules de comptage et de vidéo-surveillance (44 k" H.T.)
- 50 k" dédiés à des projets de covoiturage sur le territoire communautaire
- Participation à la société Railcoop (46 k")

Des dépenses financées par un emprunt prévisionnel (412 k"), par les reports de FCTVA (150 k") et les amortissements (150 k"). Ce budget ne dispose de aucun stock de dette.

2) BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 59 214.23 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 89 931.88 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 149 146.11 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : - 3 805 863.08 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : 1 672 709.99 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : - 2 133 153.09 ”

Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 149 146.11 ”
- “ Report du déficit d'investissement (article R001) : - 2 133 153.09 ”

Le déficit d'investissement est couvert par des recettes inscrites en report (FCTVA et subventions pour 2.630 M”)

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT


LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	1 028 739,00 €
.012	Charges de personnel	1 198 544,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50,00 €
66	Charges financières	270 070,00 €
.022	Dépenses imprévues	11 277,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	550 000,00 €
.042	Amortissement	19 500,00 €
		3 078 180,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	1 379 033,89 €
74	Subventions d'exploitation	1 550 000,00 €
.002	Excédent reporté	149 146,11 €
		3 078 180,00 €

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	550 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	514 643,91 €
23	Immobilisations en cours	7 047 749,00 €
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €
.001	Déficit reporté	2 133 153,09 €
		10 845 546,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	FCTVA	1 250 000,00 €
13	Subventions	1 646 046,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 150 000,00 €
.021	Virement de la section de Fonctionnement	550 000,00 €
.040	Amortissement	19 500,00 €
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €
	Reports	2 630 000,00 €
		10 845 546,00 €

 Conformément à l'autorisation de programme votée, le budget annexe prévoit pour 2021 l'inscription de 7.5 M€ de dépenses d'équipement qui permettent à La Cali de finaliser la construction du Centre aquatique, équipement sportif et de loisirs, à vocation économique et touristique.

Le concours de la dette au 01/01/2021 s'élève à 14.75 M” .

Le budget de fonctionnement 2021 s'élève à 3 M€ (620 k€ en 2020) : il porte les dépenses nécessaires au fonctionnement de la structure pour 1 M€ (mise en eau des bassins, équipements, produits d'entretien, assurances, plan de communication...) et les charges de personnel pour 1.2 M€.

Pour régler les annuités d'emprunt pour le financement de cet équipement, 270 k€ sont inscrits au chapitre 66 « charges financières » et 550 k€ au chapitre 16 « emprunts ».

L'équilibre budgétaire de ce budget 2021 nécessite une subvention du Budget général à hauteur de **1.55 M€ en fonctionnement** (dont 750 k€ financé via l'attribution de compensation de la Ville de Libourne). Cette inscription trouve son équivalence au budget général de La Cali.

3) BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DE FRAPPE

“ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : 160 055.08 ”
 “ Résultat de l'exercice antérieur : + 1 198.03 ”
 “ Résultat prévisionnel cumulé : + 161 253.41 ”

“ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : + 1 023 022.72 ”
 “ Résultat de l'exercice antérieur : - 664 694.78 ”
 “ Résultat prévisionnel cumulé : + 358 327.94 ”

Affectation par anticipation des résultats comme suit :

“ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 161 253.41 ”
 “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : 358 327.94 ”

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT


LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
66	Charges financières	14 450,00 €
.042	Variation des stocks	240 000,00 €
		254 450,00 €

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes	855 000,00 €
		855 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Ventes	52 850,00 €
74	Dotations et participations	28 997,00 €
75	Autres produits de gestion courante	11 349,59 €
.002	Excédent reporté	161 253,41 €
		254 450,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes	256 672,06 €
.040	Variation des stocks	240 000,00 €
.001	Excédent reporté	358 327,94 €
		855 000,00 €

 Ce budget d'aménagement de zone d'activités économiques est un budget géré en comptabilité de stocks, hors taxes. Les dépenses sont financées par les ventes de terrains, par des emprunts et par une participation du budget général.

Le budget 2021 s'élève à 254 k€ en fonctionnement et à 855 k€ en investissement. Il prévoit :

- Un projet de vente de terrains, sur la zone 2 de Frappe (qui comprend 11 lots) et une subvention d'équilibre du Budget général d'un montant de **11 k€ en fonctionnement** ;
- en investissement, le remboursement de l'emprunt pour l'aménagement de la phase 2 pour 850 k€ et une subvention du Budget général d'un montant de **252 k€**

4) BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES D'EYGRETEAU

- " Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : 0 "
- " Résultat de l'exercice antérieur : + 0.34 "
- " Résultat prévisionnel cumulé : + 0.34 "

- " Résultat prévisionnel de la section d'investissement : 0 "
- " Résultat de l'exercice antérieur : 0 "
- " Résultat prévisionnel cumulé : 0 "

Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- " Report de l'excédent de fonctionnement : + 0.34 "

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT


LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
66	Charges financières	10 620,00 €
.042	Variation des stocks	340 000,00 €
		350 620,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.002	Excédent reporté	0,34 €
70	Ventes	190 761,66 €
77	Avance BP	159 858,00 €
		350 620,00 €

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunt	340 000,00 €
		340 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.040	Variation des stocks	340 000,00 €
		340 000,00 €

 Ce budget de aménagement de zone d'activités économiques est un budget géré en comptabilité de stocks, hors taxes. Les dépenses sont financées par les ventes de terrains, par des emprunts et par une participation du budget général.

Le budget 2021 se relève 351 k€ en fonctionnement et à 340 k€ en investissement :

- " Un projet de vente de terrains en cours.
- " L'équilibre budgétaire de ce budget 2021 nécessite une subvention du Budget général à hauteur de **160 k€ en fonctionnement**. Le concours de la dette au 01/01/2021 se relève à 566 k€ .

5) BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 2 453.88 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 27 318.01 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 29 771.89 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : - 1 471.81 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 16 115.75 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 14 643.94 ”

Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 29 771.89 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 14 643.94 ”

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	72 943,94 €
.012	Charges de personnel	68 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	700,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	26 656,06 €
.042	Amortissement	1 000,00 €
		170 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	24 478,11 €
75	Autres produits de gestion courante	115 750,00 €
.002	Excédent reporté	29 771,89 €
		170 000,00 €

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.16	Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €
21	Immobilisations corporelles	42 300,00 €
		42 800,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.16	Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	26 656,06 €
.040	Amortissement	1 000,00 €
.001	Excédent reporté	14 643,94 €
		42 800,00 €

Le budget 2021 s'élève à 170 k€ en fonctionnement et à 42.8 k€ en investissement :

Les dépenses de fonctionnement sont liées à la gestion de la Pépinière/ hôtel d'entreprises à Izon (2 agents issus du budget général sont affectés à ces missions et valorisés à hauteur de 68.5 k€).

Le financement des **dépenses de fonctionnement** provient à 50 % des loyers et des prestations de services facturées aux entreprises résidentes et à 50 % par **une subvention de l'équilibre du Budget général prévisionnelle d'un montant de 73 k€** (contre 57 k€ prévus au budget 2020).

En investissement, 42.3 k€ sont prévus pour des travaux de aménagement des locaux de la Pépinière.

6) BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	94 750,00 €
.012	Charges de personnel	90 935,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	18 280,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
.042	Amortissement	146 300,00 €
		350 865,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	78 468,13 €
74	Subventions d'exploitation	160 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	16 388,00 €
77	Produits exceptionnels	35 008,87 €
.042	Amortissements subvention	61 000,00 €
		350 865,00 €

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts	100 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	119 300,00 €
.020	Dépenses imprévues	3 160,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	61 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	30 000,00 €
		323 460,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	39 507,58 €
13	Subventions	2 652,42 €
16	Emprunts et dettes assimilés	105 000,00 €
.040	Amortissement	146 300,00 €
.041	Opérations patrimoniales	30 000,00 €
		323 460,00 €

 **Le budget 2021 s'élève à 350 k€ en fonctionnement et à 323 k€ en investissement :**

Le transfert des résultats de la Ville de Libourne s'élève à + 35 008.87 " en fonctionnement (article 778) et à + 39 507.58 " en investissement (article 1068)

Les dépenses de fonctionnement sont liées à la gestion du Port dont :

- Les dépenses de personnel pour 91 k"
- Les charges de fonctionnement courant pour 95 k"
- Le remboursement des intérêts de la dette pour 18 k"
- Les amortissements pour 146 k"

Des dépenses de fonctionnement financées par des recettes estimées à 95 k" (impact de la crise sanitaire) et **une subvention d'équilibre prévisionnelle du budget général de 160 k€ en 2021.**

En investissement, 323 k" sont prévus pour des travaux de aménagement et de équipement (120 k"), le remboursement du capital de la dette (100 k"), le amortissement des subventions (60 k"). Des dépenses financées par le autofinancement et par un emprunt prévisionnel (100 k").

Le encours de la dette au 01/01/2021 s'élève à 970 k".

7) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CALI – LIBOURNE

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 520 479 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 520 479 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : 93 837.77 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 93 837.77 ”

➔ Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 520 479 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 93 837.77 ”

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE-
SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	219 650,00 €
.012	Charges de personnel	289 693,00 €
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €
66	Charges financières	385 967,00 €
67	Charges exceptionnelles	750 196,10 €
.022	Dépenses imprévues	30 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	791 269,90 €
.042	Amortissement	682 000,00 €
		3 148 796,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	2 141 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	47 117,00 €
77	Produits exceptionnels	327 200,00 €
.042	Amortissement	113 000,00 €
.002	Excédent reporté	520 479,00 €
		3 148 796,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE - SECTION
D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	758 930,00 €
23	Immobilisations en cours	10 075 430,00 €
16	Emprunts	866 264,26 €
4581	Opérations pour compte de tiers	499 700,00 €
.040	Amortissement	113 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
	Report	78 875,74 €
		12 795 200,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	1 884 000,23 €
13	Subventions	1 797 679,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	6 104 430,10 €
4582	Opérations pour compte de tiers	499 700,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	791 269,90 €
.040	Amortissement	682 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
.001	Excédent reporté	93 837,77 €
	Report	542 283,00 €
		12 795 200,00 €

➔ Le budget 2021 s'élève à 3.1 k€ en fonctionnement et à 12.8 M€ en investissement.

Ce budget est équilibré par la taxe qui est fixée à 1.4 € du m³.

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment les dépenses de personnel du service Eau et Assainissement Cali pour 290 k€.

Il intègre les opérations d'investissement suivantes : le programme séparatif pour 3.6 M€ (APCP), le programme de réhabilitation pour 1,1 M€ (APCP), le programme Bassin Bastide pour 3.3 M€ (APCP), la station d'épuration de Condat pour 1.3 M€ (APCP) et divers travaux (505 k€).

Des dépenses financées par l'autofinancement, le FCTVA (1.7 M€), les subventions (1.7 M€) de FSIL et DSIL) et par un emprunt prévisionnel (6.1 M€). Le concours de la dette au 01/01/2021 s'élève à 18.5 M€.

8) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CALI – LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 57 351.13 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 57 351.13 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : - 613 792.39 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 666 217.96 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 52 425.57 ”

 **Affectation par anticipation des résultats comme suit :**

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 57 351.13 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 52 425.57 ”

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION


LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	183 500,00 €
66	Charges financières	32 670,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	30 000,00 €
.042	Amortissement	12 000,00 €
		259 170,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	167 318,87 €
.042	Amortissements subvention	34 500,00 €
.002	Excédent reporté	57 351,13 €
		259 170,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts	59 000,00 €
23	Immobilisations en cours	200 956,69 €
.040	Opération d'ordre transfert	34 500,00 €
	Report	55 543,31 €
		350 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	24 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	123 681,43 €
.021	Virement de la section d'investissement	30 000,00 €
.040	Virement de la section d'investissement	12 000,00 €
.001	Excédent reporté	52 425,57 €
	Report	107 893,00 €
		350 000,00 €

 **Le budget 2021 se lève à 259 k€ en fonctionnement et à 350 k€ en investissement.**

Ce budget est équilibré par la taxe qui est fixée à 2.05 € du m³ et par l'abonnement fixé à 75 €.

Il intègre le solde des travaux des opérations d'investissement inscrites en report (Les Gauthiers, Allée du verger, Bois de Laborde).

Le encours de la dette au 01/01/2021 se lève à 1.5 M” .

9) BUDGET ANNEXE EAU DE LA CALI – LIBOURNE

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 393 605.23 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 393 605.23 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : - 155 841.87 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : - 155 841.87 ”

Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 369 957.54 ”
- “ Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 23 647.69 ”
- “ Report du déficit d'investissement (article R001) : - 155 841.87 ”

BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	86 338,00 €
.012	Charges de personnel	48 400,00 €
66	Charges financières	35 162,00 €
.022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	406 000,00 €
.042	Amortissement	163 500,00 €
		749 400,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	331 342,46 €
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00 €
.042	Amortissements subvention	4 600,00 €
.002	Excédent reporté	369 957,54 €
		749 400,00 €

BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts	139 877,31 €
23	Immobilisations corporelles	1 824 414,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	4 600,00 €
.041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €
.001	Déficit reporté	155 841,87 €
	Report	2 266,82 €
		2 227 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	314 754,00 €
13	Subventions	158 285,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	950 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	406 000,00 €
.040	Amortissement	163 500,00 €
.041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €
	Report	134 461,00 €
		2 227 000,00 €

Le budget 2021 se lève à 750 k€ en fonctionnement et à 2.2 M€ en investissement.

Ce budget est équilibré par la taxe qui est fixée à 0.20 € du m³.

Il intègre les opérations d'investissement suivantes : la réhabilitation des châteaux d'eau pour 361 k€ (APCP), la réhabilitation des réseaux d'eau potable pour 1.1 M€ (APCP), le forage des Dagueys (177 k€), l'extension et renforcement des réseaux (80 k€) et divers travaux (80 k€). Le concours de la dette au 01/01/2021 se lève à 1.9 M€.

10) BUDGET ANNEXE EAU DE LA CALI – LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL

- “ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : + 55 082.51 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 130 099.01 ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 185 181.52 ”

- “ Résultat prévisionnel de la section d'investissement : + 32 000 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - ”
- “ Résultat prévisionnel cumulé : + 32 000 ”

➔ Affectation par anticipation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 185 181.52 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 32 000 ”

BUDGET ANNEXE EAU BILLAUX-LALANDE DE POMEROL -
SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	233 180,00 €
.042	Amortissement	32 000,00 €
		265 180,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	79 998,48 €
.002	Excédent reporté	185 181,52 €
		265 180,00 €

BUDGET ANNEXE EAU LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL -
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
23	Immobilisations en cours	64 000,00 €
		64 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.040	Virement de la section d'investissement	32 000,00 €
.001	Excédent reporté	32 000,00 €
		64 000,00 €

➔ Le budget 2021 s'élève à 265 k€ en fonctionnement et à 64 k€ en investissement.

Ce budget est équilibré par la taxe qui est fixée à 0.66 € du m³.

11) BUDGET ANNEXE REGIE COMMUNAUTAIRE NON COLLECTIF DE LA CALI

“ Résultat prévisionnel de la section de fonctionnement : 1 506.92 ”

 **Affectation par anticipation des résultats comme suit :**

“ Report de l'excédent de fonctionnement : + 1 506.92 ”

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	42 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	250,00 €
67	Charges exceptionnelles	250,00 €
		42 500,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Ventes, produits, prestations	40 993,08 €
.002	Excédent reporté	1 506,92 €
		42 500,00 €

 **Le budget 2021 s'élève à 42.5 k€ en fonctionnement** pour les prestations de contrôle des installations d'assainissement non collectif sur Libourne et Les Billaux-Lalande de Pomerol.